



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## traitements

Question écrite n° 61600

### Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur un *stent* bioabsorbable pour dilater les artères avec lequel un premier patient français vient d'être traité à l'institut hospitalier Jacques-Cartier à Massy. Ce *stent* est totalement absorbé par l'organisme deux ans après la mise en place. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître si ce nouveau dispositif endocoronaire sera utilisé auprès d'autres patients.

### Texte de la réponse

Le stent bioabsorbable a été implanté à un premier patient français à l'institut hospitalier Jacques Cartier, à Massy, dans le cadre d'un essai clinique multicentrique international promu par le laboratoire américain Abbott. Cet essai clinique, qui a été initié en mars 2008, prévoit d'inclure, sur une durée de deux ans, quatre-vingts patients dans douze grands centres de cardiologie interventionnelle en Europe, Australie et Nouvelle-Zélande. L'objectif de l'essai consiste à évaluer l'efficacité de ce dispositif. L'utilisation de ce stent en pratique courante dépendra des résultats de l'essai clinique en cours.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marc Roubaud](#)

**Circonscription :** Gard (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 61600

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Santé et sports

**Ministère attributaire :** Santé et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 octobre 2009, page 9870

**Réponse publiée le :** 26 janvier 2010, page 919